

Article du Petit Parisien

4 janvier 1935

« Primefosse... Une grande ferme carrée, en pleine Brie, dominant de ses toits de tuiles l'horizon entre ces villages aux noms charmants : Thiercelieux, Montolivet, les Aulnettes, l'Aulinoue... On y montait, de la grand'route qui joint la Ferté-Gaucher à Montmirail, par un ruban pierreux, mal entretenu, entre labours et pâtures – cinq cents mètres dans le silence, que parfois rompait le meuglement d'un bœuf à la charrue ou le bêlement d'un mouton. A l'entrée de la ferme, sur la gauche, de grands cèdres offraient leur ombre au visiteur fatigué par les cailloux de la grimpette ; quatre cèdres plantés par la fantaisie d'un ancêtre au temps de M. de Jussieu¹, et qu'entouraient des châtaigniers formant parasol au-dessus de la source qui baignait de ses eaux leurs racines. Le domaine d'un seul tenant – les vieux terriers portaient « Ferme du château de Primefosse » - s'étendait sur quelques cent hectares d'assolement bien équilibrés, selon les saines méthodes de notre vieille culture, pour assurer « le mesnage des champs »².

L'aïeul qui avait acquis Primefosse, environ 1810, était de ces Français économes qui, en pleine épopée, devançant le prestigieux « Enrichissez-vous ! » de M. Guizot³, achetaient du bien foncier. Le grand-père Gautier⁴ avait été receveur du Timbre à Aix-la-Chapelle, dans les pays occupés par l'Empereur. Et il avait dû « recevoir » beaucoup de Timbre, car il achetait avec passion ferme sur ferme dans sa province natale, et à Paris, maison sur maison. Mais Primefosse, c'était son Primefosse. Sa retraite prise, il aimait d'y venir, veillait à l'entretien et se réservait strictement dans les baux l'usage de la « chambre du seigneur » et l'obligation pour le fermier⁵ son cheval, ainsi que de lui fournir à chaque terme « deux dindons et deux paires de chapons, le tout bon vif et en plume ». Ses droits respectés, il ne dédaignait pas de tirer un lièvre et de s'asseoir, à la veillée, dans la grand'salle avec la famille et les gens de la ferme. Là devant l'âtre où les flammes éclairaient une curieuse « taque »⁶ à fleurs de lys, qu'encore j'y ai vue tout enfant, il contait volontiers des histoires de chasse. C'est ainsi qu'un soir d'hiver, tandis que, dans un pot de terre, bouillaient à feu doux des châtaignes, il parla du vieux chien Prim :

- Vous n'avez pas connu – et il se carra dans un fauteuil du seigneur – un chien de nez plus fin que mon Prim. Il a fini ses jours à Primefosse dont on lui avait donné le nom. C'était un grand bâtard de Vendée qui achevait sa belle carrière de vènerie sur le domaine : le château avait été rasé pendant la Révolution, mais il y avait encore son parc et des bois où l'on sème aujourd'hui du blé, et où parvenaient souvent, par les grands hivers d'alors, du sanglier que la faim chassait jusqu'ici, de novembre à janvier. Après quinze ans de chasse, Prim avait sa réputation. Vingt-huit pouces au garrot, allant et mordant à tout gibier, il savait ménager les troupeaux pour les avoir, jeune chiot,

accompagnés au pâturage, selon la bonne coutume. Devenu vieux, il n'avait plus la force de suivre à patte, menant les chiens qu'il avait si longtemps entraînés – mais il honorait tout de même les chasses de sa présence. Son flair précieux exceptionnel, sans égal dans les cas difficiles, l'avait fait admettre aux honneurs d'un panier ; il suivait à dos de cheval. On l'emmenait comme un expert, tels ces vieux vigneron qui ne peuvent plus boire mais qui, d'un coup de nez, le cru et l'an. Là où la voie était douteuse, on le descendait. Entre deux pistes croisantes, alors que les chiens, nez à terre, frétilants, hésitaient, le vieux Prim, trainant au sol comme un crapaud ses membres ankylosés, débrouillait – de son nez infallible – l'énigme du carrefour. Quand il était fixé, il avait un aboi enroué, prolongé, qui semblait dire : « Allons ! Vite, ce n'était pourtant pas difficile à voir... ». On le remontait alors dans son panier, et chasseurs et chiens emboîtaient la bonne voie. Ce n'est pas mépris de nos briards, mais je n'en ai pas encore rencontré de cette force-là !

« Or, un soir d'hiver où les chasseurs rentraient après avoir perdu les traces de la bête, ils firent cercle autour de l'âtre, avant souper, comme nous ce soir, fumant et se séchant, après s'être déguêtrés. Prim, sorti de son panier, s'était trainé à sa place habituelle entre les landiers⁷, près des lèche-frites⁸, nue place que nous respections, allongeant une jambe de-ci de -là de son manteau blanc, noir et feu. Prim dormait – ou semblait dormir – quand trois ou quatre jeunes chiens, transis et tirant la langue, s'ébrouèrent autour de lui et le poussant de l'échine, l'obligèrent de leur laisser sa place à la flamme. Le vieux limier, habitué à plus d'égards, grogna d'abord et puis céda... Mais il eut pour ces compagnons sans gêne, en se retirant sur son derrière au fond de la salle, le regard d'un homme d'âge bousculé, dans la foule par de jeunes mal élevés.

Les chasseurs avaient continué de fumer, parlant du sanglier manqué, et ils allaient se mettre à table quand soudain un long aboi retentit dans la cour... un aboi que tous, hommes et chiens, connaissaient : l'à vue de Prim quand *il* avait trouvé la piste. On se leva, on écouta... Prim de nouveau aboyait, d'un aboi appuyé, insistant, qui appelait... Plus de doute pour les chasseurs, instruits de son flair impeccable : le sanglier avait dû pénétrer dans le parc voisin de la ferme, et le vieux limier reconnaissait l'odeur de la piste. « Acoute à Prim », criait-on aux chiens déjà soulevés, et tous nous sortîment, rajustant souliers et guêtres, tandis que la meute, défatiguée, bondissait dans la cour à ce train d'enfer qui précède l'hallali⁹. Bientôt les voix et les abois se perdirent au loin.

J'avais d'abord suivi. Mais, saisi par l'humidité du soir en quittant cette bonne salle chaude, je renonçais bientôt à la poursuite et rentrais. Quelle fut ma surprise de trouver là mon vieux Prim... D'ordinaire, malgré ses rhumatismes, il témoignait de plus d'empressement à contempler les efforts de la petite classe. Il était étendu près du feu, à sa place, il était parfaitement tranquille, d'une béatitude qui supposait la plus totale indifférence pour les joies de la vènerie.

La cause nous en apparut très nette quand les chasseurs rentrèrent, une heure plus tard, fourbus et bredouilles. Toutes les portes du parc avaient été trouvées fermées et le sanglier n'y avait pu pénétrer par aucune brèche, si bien que jamais l'infaillible Prim n'avait pu renifler son fumet. Alors on se rappela que, en sortant à son appel, dans la cour, on l'avait vu à demi couché derrière un tas de paille où on l'avait laissé... Bêtes et

gens partis en pagaille, il n'avait eu qu'à poursuivre une ellipse prudente pour revenir dans la salle vide, en vainqueur du champ de bataille. Metteur en scène admirable, il avait tablé sur le crédit fait à son flair pour entraîner les jeunes chiens gêneurs et les contraindre, par ruse, d'abandonner la place que par force ils lui avait ravie. De fait les chiens ne rallièrent que fort avant dans la nuit, ayant couru des Hautes-Noues au bois Laurent¹⁰ et jusqu'à l'étang des Pivarts¹¹. L'un d'eux – à qui une erreur de Prim semblait inadmissible – ne rentra qu'au petit jour, en sautant le mur.

Et c'est ainsi, conclut l'aïeul, que mon vieux Prim, limier honoraire, formait encore, à Primefosse, les jeunes chiens. »

Edmond Cleray¹²

notes :

1 – Antoine de Jussieu (1686-1758), d'abord professeur de botanique au Jardin du Roi, il est admis à l'Académie des sciences en 1711 pour laquelle il remplit de nombreuses missions.

2 – Le « mesnage des champs » : Référence au traité d'agriculture d'Olivier de Serres (1539-1619) dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la maison rustique.

3 – François Guizot (1787-1874), On résume souvent sa démarche au conseil qu'il prodigua plusieurs fois, et que l'on réduit à « Enrichissez-vous ! ». Ramenée à ces deux mots, l'injonction émise à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), lors d'un banquet avec ses électeurs en 1843 : « Enrichissez-vous par le travail, par l'épargne et la probité ! » est comprise comme étant adressée exclusivement à la grande bourgeoisie d'affaires, qui aurait été ainsi encouragée au capitalisme le plus sauvage...

4 – Louis Alexandre Gautier né le 9 novembre 1769 (lieu de naissance inconnu mais probablement à Villeneuve-sur-Bellot) est receveur des droits d'enregistrement à Paris et conservateur des hypothèques à Aix-la-Chapelle. Il a épousé Anne Angélique LAMBERT à Villeneuve-sur-Bellot le 17 avril 1794. Son père est Louis Antoine GAUTIER (1713-1809) qui était Procureur et Huissier Royal. Décédé le 9 septembre 1845. Il rachète Primefosse le 2 juillet 1804, ancienne propriété du dernier seigneur de Primefosse, Jacques Michel Philippes de Moucheton Gerbois, émigré.

5 – En 1801 le fermier de Primefosse était Jean Maricot.

6 - Taque : Plaque de fonte appliquée sur le fond d'une cheminée.

7 – Landier : Grand chenet de cuisine, comportant un récipient et des crochets latéraux.

8 – Lèche-frite : ustensile de cuisine en fer ou en cuivre jaune, que l'on place sous la broche à rôtir d'un four ou d'une rôtissoire, pour recevoir le jus et la graisse des viandes au cours de la cuisson.

9 – Hallali : Cri ou sonnerie de cor annonçant que l'animal est aux abois.

10 – Bois Laurent : ancien bois qui se trouvait là où se trouve actuellement le grand silo Soufflet. Il existe encore aujourd'hui une petite partie du Petit bois Laurent, de l'autre côté de la route.

11 - L'étang des Pivarts se trouvait sur le rû du même nom qui se déversait dans le rû des Retrets au niveau de l'actuel étang de la Clouterie.

12 – Edmond Cleray (1877-1938), petit-fils de Louis Alexandre Gautier, devient propriétaire de Primefosse après le décès de son père Alfred en janvier 1886. Edmond Cleray est docteur en Droit ; il fait un an d'active (1898-1899) et est dispensé comme fils de veuve ; il est réformé en 1900 à la suite d'une amputation partielle du pied gauche ; attaché au cabinet du ministre des Finances en 1900 ; attaché à la chancellerie en janvier 1901 ; juge à Fontainebleau en avril 1909 ; chargé de l'instruction en sept. 1914 ; juge au tribunal de la Seine de janvier 1924 à février 1928 ; juge honoraire au Tribunal de la Seine ; Officier de l'instruction civique ; Officier du Mérite Agricole ; Officier de la Légion d'Honneur en 1930.



Guillaume Le Du

pour en savoir plus sur l'histoire de la commune ou si vous en savez plus, contactez l'association Ademha – Les Prés Solidaires